

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17ème
Nom de site		Numéro	T41756
Adresse du site	38-40, rue de Lévis	Hauteur	R+6 (20.06)
Bailleur de l'immeuble	Copropriété privée (Foncia Paris)	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts / SFR présent (0/120/240°) Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	18/11/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	29/11/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	28/12/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 2 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 55° et 150°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydome d'accès terrasse entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 55° < 5V/m - 150° < 5V/m 5G (3500): 55° < 5V/m - 150° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	22.01m pour les antennes à faisceau fixe 23.77m (55°) 22.56m (150°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 4 antennes fixées sur 2 mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	22 rue de Tocqueville/7 place de Lévis		NON	80m	<1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 38-40 rue de Levis 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 55°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m		

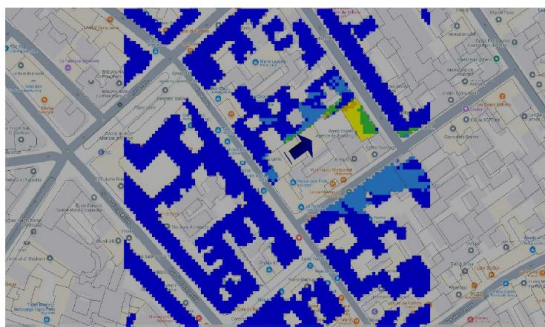
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 55°

b. Azimut 150°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 55°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 38-40 rue de Levis 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 55°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 2 et 3 V/m		

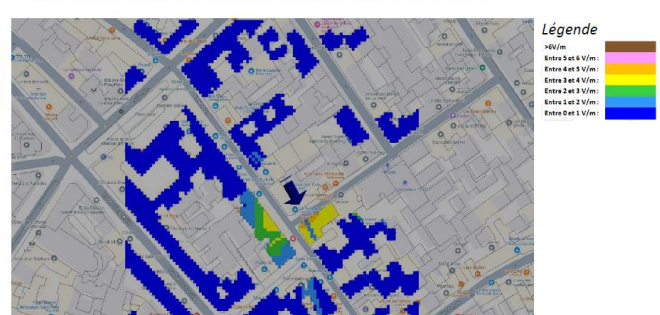
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 55°

b. Azimut 150°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 55°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 55° :



Azimut 150° :

